



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de mosquées par les Émirats arabes unis

Question écrite n° 25555

Texte de la question

Mme Caroline Janvier appelle l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur le financement de mosquées par les Émirats arabes unis. Bien que la plupart des dons récoltés, *via* des quêtes notamment, soient souvent difficilement traçables, plusieurs États étrangers ont versé des dons visant à la construction de mosquées en France, à l'instar des Émirats arabes unis dont les montants versés se chiffrent à plusieurs millions d'euros. Le Président Emmanuel Macron a affirmé dans le journal de 13 heures de TF1 le 12 avril 2018 qu'il souhaitait « que le financement étranger soit organisé sous le contrôle de l'État et transparent ». Toutefois, eu égard aux récents événements, on constate la présence accrue des émiratis auprès des mosquées françaises, comme ce fut le cas de M. Ali Rashid Al Nouaymi, président du Conseil national des minorités musulmanes, invité par le recteur de la mosquée d'Évry pour l'organisation de l'Iftar, la rupture collective du jeûne. Elle souhaiterait savoir ce qui peut être mis en place par le Gouvernement pour que ces dons soient plus transparents, et comment il peut intervenir pour que cesse cette influence émiratie auprès des recteurs des mosquées françaises et dans le recrutement de ses imams.

Données clés

Auteur : [Mme Caroline Janvier](#)

Circonscription : Loiret (2^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 25555

Rubrique : Religions et cultes

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [24 décembre 2019](#), page 11285

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)